

« Les facteurs d'invisibilité sociale sont multiples et variables »

Le cabinet d'études FORS-Recherche sociale a remis en juin à l'Onpes une étude exploratoire sur les publics invisibles de l'action sociale. Principale artisane de ce document, Juliette Baronnet revient sur les enseignements de cette enquête qui a duré presque un an.

Union Sociale : Comment est née cette étude ?

Juliette Baronnet : Nous avons été contactés en juillet 2013 par l'Onpes pour mener une étude exploratoire concernant les publics invisibles pauvres à partir du constat suivant : l'appareil statistique ne nous permet pas aujourd'hui d'appréhender certaines catégories de populations soit par ce que celui-ci n'est pas adapté, soit par ce que certains publics ne recourent pas aux droits auxquels ils devraient avoir accès. Il s'agissait donc de travailler en profondeur sur ce sujet pour mieux comprendre les causes

Une étude qui ne devrait pas rester lettre morte

L'étude exploratoire commandée par l'Onpes au bureau d'études FORS-Recherche sociale n'est qu'une étape préalable à un travail de plus grande ampleur. Dès la rentrée, l'Observatoire devrait organiser un cycle de plusieurs séminaires aux côtés de spécialistes, d'acteurs de terrain et de chercheurs pour mener un travail théorique visant à mieux circonscrire la notion d'invisibilité sociale. « Il s'agira par exemple de savoir comment les journalistes traitent de cette invisibilité et de certaines populations qui malgré une forte médiatisation sont souvent mal connues », explique Didier Gelot, secrétaire général de l'Onpes. Dans un deuxième temps, l'Observatoire devrait élaborer plusieurs outils statistiques et quantitatifs afin de mieux comprendre les attentes de six populations visées par l'étude, les causes de leur invisibilité ainsi et la vision qu'ont ces dernières des institutions auxquelles, elles sont confrontées. Le but est que le prochain rapport de l'Onpes, qui paraîtra début 2016, débouche sur une connaissance approfondie des publics concernés.

précises de cette invisibilité en nous basant sur plusieurs catégories de publics cibles. Au travers de cette étude, nous avons posé plusieurs postulats pour permettre ensuite à l'Onpes d'aller plus loin dans les années à venir en trouvant les outils pour lutter contre cette invisibilité.

US : Quels sont ces publics ?

JB : Nous avons fait émerger six catégories de publics en fonction de la grille de lecture thématique proposée par l'Onpes, de nos recherches internes existantes, notamment sur le sujet du mal logement, mais aussi sur la base des questionnaires envoyés à différents acteurs publics ou associatifs. Ces derniers nous ont ainsi fait part des publics qui nécessiteraient d'être mieux connus. Après quelques mois de travaux, les populations visées étaient : les familles d'enfants placés, les sortants de prison, les jeunes en milieu rural, les sans domicile stable hébergés chez un tiers, les personnes logées présentant un trouble de santé mentale, les travailleurs non-salariés pauvres.

US : Comment expliquez que ces catégories de publics soient aussi peu connues ?

JB : L'action sociale française est de plus en plus territorialisée avec une stricte répartition des compétences entre les différents acteurs locaux et il faut généralement rentrer dans une catégorie pour bénéficier ensuite d'une prise en charge. Ce phénomène ne cesse de s'accroître en raison des restrictions budgétaires. Il fait que certains publics, qui ne rentrent pas dans ces catégories, passent entre les mailles du filet comme les jeunes de moins de 25 ans n'ayant pas droits au RSA ou les mineurs isolés étrangers. C'est le cas également de tous ceux dont les revenus se situent au-dessus des seuils des minimas sociaux mais qui peuvent facilement basculer dans la précarité. La formation des travailleurs sociaux est également en cause. Ceux-ci sont préparés pour prendre en charge certains aspects de la vulnérabilité des publics et se trouvent désarmés devant d'autres aspects. C'est le cas par exemple des éducateurs spécialisés dans le domaine de la protection de l'enfance

© Michel Le Moine

habituels à proposer une approche psychologisante mais qui ne savent pas gérer la précarité économique des familles. Les risques de stigmatisation de certaines sont alors nombreux et les phénomènes de non-recours apparaissent. Certains publics comme les sortants de prison souhaitent également oublier au plus vite un parcours qu'ils jugent stigmatisant en se mettant en dehors de tout accompagnement social. Dans certains territoires ruraux enfin, l'accès aux services est plus difficile et il n'est pas dans la tradition d'évoquer ses difficultés avec une personne extérieure. En fait, les facteurs d'invisibilité sont multiples et sont chaque fois variables en fonction des publics visés. Voilà pourquoi le phénomène est aussi difficile à appréhender.

US : Quels sont les efforts à produire pour mieux prendre en compte ces populations ?

JB : Je crois qu'il faut réfléchir à d'autres modes d'accompagnement plus collectifs pour éviter le face à face travailleur social, personne accompagnée, en privilégiant les démarches « d'aller vers » les publics les plus fragiles. Il semble aussi nécessaire de décloisonner les politiques d'action sociale entre les différents champs : logement, santé, insertion... Il y a donc un vrai enjeu de partenariats et de meilleure connaissance entre tous les acteurs qui interviennent auprès des personnes vulnérables. C'est à ces conditions que nous éviterons que certains publics restent trop longtemps sur le bord de la route. ●

Propos recueillis par Antoine Janbon

> Pour plus d'informations : www.fors-rs.com

« L'action sociale française est de plus en plus territorialisée avec une stricte répartition des compétences entre les différents acteurs locaux et il faut généralement rentrer dans une catégorie pour bénéficier ensuite d'une prise en charge. »

La pauvreté, un phénomène devenu irréversible ?

Dans son huitième rapport, remis le 2 juillet à la secrétaire d'Etat chargée de la Lutte contre l'exclusion, Ségolène Neuville, l'Onpes s'est penché sur les effets de la crise depuis 2008. Selon l'Observatoire, il s'agit de la plus importante et la plus longue depuis l'après-guerre en France et en Europe en termes d'élargissement et d'approfondissement des situations de pauvreté et d'exclusion sociale. En Métropole, la montée des inégalités s'est accompagnée d'une accélération de la hausse de la pauvreté. Ainsi, en 2011, on dénombrait ainsi plus de 8,7 millions de personnes pauvres, soit 14,3 % de la population. Ce qui est encore « plus préoccupant » pour l'Onpes est l'intensification et les risques d'irréversibilité des situations de pauvreté qui marquent la période de 2008 à 2011 et qui se reflètent aussi dans les inégalités entre les territoires. La dégradation du marché du travail à travers une forte augmentation du chômage et un recours accru aux emplois à durée limitée et à temps partiel a eu un impact d'autant plus sensible que la crise se prolonge et s'accompagne de mutations structurelles. « Alors que le dispositif français de protection sociale est parvenu à limiter les risques d'exclusion, des aggravations sont probables si les causes de la pauvreté des enfants et de l'éloignement de l'emploi d'un grand nombre de personnes d'âge actif ne sont pas davantage prises en compte », précise l'Onpes.

Une équipe mobile pour lutter contre la solitude des locataires fragiles

Créée en 2013 à l'initiative de l'association Aurore, l'équipe mobile psycho-sociale a pour mission d'aller vers les locataires des bailleurs sociaux victimes de troubles psychiques et de prévenir leur isolement.

Les bailleurs sociaux sont de plus en plus désarmés devant les troubles de voisinage de certains de leurs locataires, en particulier ceux souffrant de difficultés psychiques. Ils ne savent pas quelles réponses apporter. Ce constat résulte de plusieurs phénomènes. D'abord, l'évolution des publics. En effet, le vieillissement de la population, les nouvelles compositions familiales mais aussi l'augmentation des maladies chroniques ont pour conséquence l'isolement de nombreuses personnes atteintes de troubles de santé mentale dont l'espérance de vie s'est allongée et qui auparavant auraient été accompagnées en institution. Dans le même temps, les missions des bailleurs sociaux ne sont plus aussi nettes qu'avant, en particulier lorsqu'il s'agit de proposer un accompagnement

à des personnes en difficulté. Enfin, les services sanitaires, notamment l'hôpital, ont souvent élaboré leur stratégie d'intervention en se basant sur la demande exprimée par la personne, ce qui exclut de fait celles qui souffrent en silence. C'est la raison pour laquelle est née en 2013, l'équipe mobile psycho-sociale à l'initiative de l'association Aurore. « Nous avons vocation à intervenir auprès des locataires du parc social présentant potentiellement des troubles de la santé mentale qui empêchent leur capacité à habiter », explique Marianne Auffret, responsable de l'équipe mobile. Pour atteindre cet objectif, l'association a signé des partenariats avec plusieurs bailleurs sociaux en Ile-de-France, notamment Toit et Joie et plus récemment, Paris Habitat.

Auto-exclusion bruyante

« Les personnes les plus en difficultés nous sont signalées par les personnels des bailleurs ou de gardiennage. Il s'agit souvent d'individus très isolés qui n'ont pas eu de contacts avec l'extérieur depuis des années. Certaines ont été soignées à une époque mais ne le sont plus depuis bien longtemps. D'autres sont tellement bruyantes dans l'immeuble que plus personne ne fait attention à elles. Ici, nous parlons d'auto exclusion bruyante. Nous nous inscri-

Une invisibilité sociale variable selon les territoires



Sur fond de forte territorialisation de l'action sociale, les communes assument de plus en plus les effets de la pauvreté et la gestion de celle-ci. Ainsi, selon la dernière étude de FORs-Recherche sociale, le discours dominant qui s'impose n'est pas de demander plus de moyens pour accompagner les

populations vulnérables mais bien d'aider les collectivités concernées à faire face. D'autre part, les égoïsmes territoriaux contribuent largement à renforcer l'invisibilité de certains publics sous l'emprise de deux phénomènes. Tout d'abord la mise en circulation de populations comme les primo-arrivants. En effet, certaines communes n'offrent pas le même accueil et conditionnent l'accès à un certain nombre d'aides et de services à l'ancienneté de résidence. Dans ce premier cas, l'errance plus ou moins organisée des publics est « bien le résultat de pratiques institutionnelles », précise l'étude. L'autre cas de figure est la mise à l'écart de certains publics

à la périphérie des villes (bidonvilles, campements dans les bois aux abords des communes ou dans des quartiers périurbains dont le foncier est peu cher), pour ne pas assumer leur accompagnement. Dans ce contexte, l'invisibilité sociale de certains publics est très variable selon les territoires d'autant que dans certains d'entre eux, le repérage des populations est plus difficile qu'ailleurs. En milieu rural, par exemple, dans lequel l'habitat est généralement dispersé, les systèmes de transports en commun aléatoires et les lieux de sociabilité peu accessibles et moins nombreux, la visibilité des personnes fragiles reste faible.



vons dans une démarche d'aller vers tout simplement en frappant à leurs portes, ce que personne n'a fait depuis bien longtemps ». Le psychologue clinicien membre de l'équipe tente alors d'amorcer un dialogue, de faire prendre conscience à la personne qu'elle doit être soignée mais aussi de l'orienter vers les structures sanitaires et sociales adaptées notamment les centres médico-psychologiques, les assistantes sociales ou les centres locaux d'information et de coordination. « Il ne s'agit pas faire à la place de mais bien de mettre la personne en lien avec ces différents acteurs. Nous proposons avant tout un travail de coordination, de mise en relation entre des structures qui n'ont pas forcément l'habitude de communiquer. » L'autre mission de l'équipe mobile est aussi de soutenir plus directement les bailleurs sociaux en les aidant à mieux comprendre la maladie mentale. « Les troubles psychiques sont souvent méconnus. Régulièrement, nous organisons des formations pour permettre aux professionnels du logement d'y voir plus clair sur ces différentes pathologies et de faire face en évitant de stigmatiser les personnes concernées. C'est aussi important de s'inscrire dans une démarche de prévention en apprenant à détecter les troubles. » •

Antoine Janbon

> Pour plus d'informations : www.aurore.asso.fr

Les solidarités privées vecteurs potentiels d'invisibilité

Alors que les solidarités privées et leur articulation avec les solidarités publiques font l'objet d'une attention particulière ces dernières années, au travers notamment de la promotion et du soutien aux aidants familiaux, celles-ci demeurent très inégales selon les milieux sociaux. De la même manière, elles peuvent s'avérer être de véritables facteurs d'exclusion. Une étude réalisée par le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) en Seine-Saint-Denis publiée en 2012, révèle en effet que les solidarités privées précaires sont susceptibles tout à la fois de dissimuler des situations de mal-logement aux yeux des institutions et dans le même temps être encouragées par certains acteurs sociaux. S'agissant des bénéficiaires de l'Aide médicale d'Etat par exemple, « ceux qui déclarent pouvoir être hébergés par de la famille ou des amis ne sont de fait pas aidés, tandis que ceux qui ne peuvent s'appuyer que sur des associations ou des travailleurs sociaux sont hébergés en centre d'accueil, en foyer d'hébergement ou à l'hôtel », affirment également les chercheurs de FORs-Recherche sociale. Ce phénomène est d'autant plus problématique que le système d'aide informel a tendance à se fragiliser avec la crise. Auditionnées dans le cadre de l'étude sur l'invisibilité, les membres du Conseil nationale des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) affirment que même au sein des communautés qui avaient l'habitude de soutenir les leurs, les difficultés sont telles qu'il leur est désormais difficile d'assumer cette fonction d'accueil et d'aide.

« La statistique publique reste un outil incontournable de lutte contre l'exclusion »

Michel Legros est vice-président du conseil des formations de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) et membre du conseil de l'Onpes. Malgré les progrès accomplis ces 20 dernières années par la statistique publique, il évoque les évolutions nécessaires pour mieux connaître les publics vulnérables les moins visibles.

Union Sociale : Comment expliquez-vous que certains publics fragiles soient aussi peu connus par la statistique publique ?

Michel Legros : Avant de répondre à cette question, je voudrais rappeler qu'en matière de connaissance des publics vulnérables, les progrès accomplis depuis 1998, date de la loi sur la grande exclusion, ont été énormes. A partir de cette période en effet, de nombreux observatoires tels que l'Onpes, l'Onzus ou l'Observatoire des inégalités, ont vu le jour. Dans le même temps plusieurs associations se sont dotées d'entités chargées de mieux connaître les populations les plus fragiles et rendent régulièrement des études de référence comme celle du Secours catho-

lique ou de la Fondation Abbé Pierre. L'Etat non plus n'est pas resté inerte sur ce sujet puisque l'Insee ou la Drees produisent de plus en plus de recherches dans le domaine social. Aujourd'hui donc, les phénomènes qui concernent la pauvreté et l'exclusion sont assez bien connus et peu de publics échappent aux statistiques, même si certains, très minoritaires restent assez peu visibles.

US : Pourtant, la statistique publique a bien des failles. Quelles sont-elles aujourd'hui ?

ML : A l'heure actuelle, nous nous heurtons à deux limites majeures. La première tient au système de comptage. En effet, celui-ci est avant tout basé sur

Raconter la vie, une initiative citoyenne



Depuis plus de 20 ans, plusieurs ouvrages collectifs ont vu le jour pour tenter de donner la parole à ceux que l'on n'entend pas et mettre en valeur des trajectoires ou des témoignages anonymes. Tous ces travaux ont pour points communs de chercher à croiser les regards et de favoriser la pluralité des points de vue, qu'ils soient sociologiques, journalistiques ou littéraires. Ils ont pour objectif de dévoiler des situations méconnues ou de mettre en valeur des récits de vie et ainsi de contribuer à une

meilleure compréhension du monde social. Paru en 2006, l'ouvrage collectif *La France invisible* s'inscrit dans cette démarche. Selon ses promoteurs, « le croisement volontaire et construit des écritures et des approches devrait permettre d'appréhender autrement notre société, de lui donner plus de relief et de contrastes. C'est à travers le récit de trajectoires singulières que peuvent surgir parfois des indices des nouvelles coordonnées d'un monde social devenu illisible. » Autre exemple dans le droit fil de cette initiative : « Raconter la vie ». Lancée l'année dernière par le philosophe Pierre Rosanvallon, cette collection de courts ouvrages revient sur des récits ordinaires. Celle-ci prend également la forme d'un site internet participatif. Selon les promoteurs de cette initiative, « par les voies du livre et d'internet, 'Raconter la vie' a l'ambition de créer

l'équivalent d'un Parlement des invisibles pour remédier à la mal-représentation qui ronge le pays. Elle veut répondre au besoin de voir les vies ordinaires racontées, les voix de faible ampleur écoutées, les aspirations quotidiennes prises en compte. En faisant sortir de l'ombre des existences et des lieux, « Raconter la vie » veut contribuer à aider les individus qui la composent à s'insérer dans une histoire collective. » Pour raconter la vie dans toute la diversité des expériences, la collection accueille des écritures et des approches multiples. Toutes les hiérarchies de genres ou de styles y sont abolies. Les paroles brutes y sont considérées comme aussi légitimes que les écritures des professionnels de l'écrit.

> Pour plus d'informations : www.raconterlavie.fr



© Françoise Stillepovic

« De nombreux progrès restent à accomplir dans la construction de vraies cohortes de populations, de vrais panels dont nous pourrions suivre les évolutions. Les statistiques publiques ne proposent, dans leur très grande majorité, que des photographies statiques des populations visées. »

des données liées à l'emploi et aux revenus fiscaux et s'avère trop peu précis pour rendre compte de groupes spécifiques de populations. D'autre part, avant de compter, il faut bien définir les populations à étudier. Ainsi, si l'on souhaite étudier la situation des Roms en France, il faut bien savoir de qui l'on parle : s'agit-il des Roms de Roumanie, de Bulgarie ? Des gens du voyage ? Des Gitans sédentaires du Sud de la France ? Selon les grilles de lecture, les résultats seront bien différents. De plus, nous rencontrons parfois des obstacles d'ordre éthique. Par exemple, il nous est impossible en France de prendre en compte le critère ethnique, ce qui nous empêche d'avoir une vision très précise de certaines populations comme une part des déboutés du droit d'asile par exemple. Ces difficultés cumulées font que certaines populations restent encore méconnues.

US : Quelles sont les marges de progression possibles ?

ML : De nombreux progrès restent à accomplir dans la construction de vraies cohortes de populations, de vrais panels dont nous pourrions suivre les évolutions. Les statistiques publiques ne proposent, dans leur très grande majorité, que des photographies statiques des populations visées, avec au mieux des comparaisons entre leur situation une année et celle dix ans plus tard. Le système de suivi de population reste trop rare car il est souvent compliqué à mettre en place et très coûteux pour les pouvoirs publics. Rappelons que l'élaboration d'un suivi de cohorte demande entre 10 et 15 ans de travail ! D'autre part,

il n'est pas toujours évident d'obtenir des populations d'être suivies sur une aussi longue période en particulier lorsqu'elles sont sorties d'une situation de fragilité. Certaines études de ce type commencent cependant à voir le jour notamment concernant les jeunes et les *minimas* sociaux. Sous l'influence européenne et des politiques de lutte contre le non-recours, celles-ci devraient se multiplier.

US : Quels sont les enjeux d'une meilleure connaissance de ces publics invisibles ?

ML : Une meilleure efficacité de la statistique favorise une plus grande effectivité des politiques publiques. Elle permet que certaines personnes fragiles, peu représentées, ou moins visibles dans l'espace médiatique, soient également prises en compte. Elle est aussi une occasion de prévenir certains phénomènes d'exclusion à venir. Enfin, une meilleure connaissance de la situation des plus vulnérables facilite la lutte contre le non-recours et les politiques permettant d'aller vers ces publics. La statistique publique reste un outil incontournable de lutte contre l'exclusion. ●

Propos recueillis par Antoine Janbon

La trajectoire invisible des sortants de prison



La catégorie des sortants de prison fait partie des six publics cibles observés par la récente étude de FORS-Recherche sociale. Selon les auteurs de cette étude qui ont mené de nombreuses auditions auprès des professionnels du secteur et des acteurs associatifs, les sortants de prison, même s'ils font l'objet d'une abondante littérature, demeurent assez mal connus.

Études longitudinales

S'il est aisé d'avoir un aperçu des effectifs actuellement détenus, le devenir des personnes, un jour incarcérées, est beaucoup plus difficile à appréhender. Selon Elsa Hajman, chargée de mission « Jeunes,

Justice et Prostitution » à la Fnars et audité lors de cette étude, la difficulté d'obtenir des informations de la part de l'administration pénitentiaire est largement en cause. « Il n'existe que très peu de chiffres récents sur la situation sociale des détenus avant et après la prison tant sur le plan du logement de l'emploi ou de la santé. Pourtant, ces éléments sont déterminants quand il s'agit d'évaluer la capacité des personnes à se réinsérer dans la société. »

De la même manière, très peu d'études qualitatives semblent avoir été menées sur les difficultés des sortants de prison dans les mois et les années suivants leur détention. La complexité de mettre en œuvre des études longitudinales avec ce type de public explique

en partie cette carence. En effet, les sortants de prison non concernés par un aménagement de peine ne sont pas toujours identifiés par les structures d'accueil et les intervenants de l'action sociale comme sortant de prison. « Ce public ne souhaite pas le plus souvent faire état de son statut passé, sans doute par crainte de stigmatisation. Ceci représente un facteur supplémentaire d'invisibilité », explique Elsa Hajman.

Entourage familial

De plus, selon la chargée de mission, les pouvoirs publics envisagent la plupart du temps la sortie de prison sous l'angle de la prévention et de la lutte contre la récidive et pas sous le prisme de la réinsertion. « Cette approche est véritablement problématique car elle ne permet pas d'évaluer l'impact des mesures ou des dispositifs offrant la possibilité aux personnes visées de retrouver leur place dans la société. » Il semble donc nécessaire de largement améliorer la connaissance des profils des sortants de prison notamment leurs parcours antérieurs, leurs conditions de détention et de sortie ainsi que leur processus de réinsertion. Enfin, selon la plupart des personnes interrogées sur le sujet, l'entourage familial des sortants de prison mériterait un approfondissement particulier pour connaître ses caractéristiques, les difficultés rencontrées et le rôle qu'il peut jouer dans la réinsertion des anciens détenus. ●

« Ce public ne souhaite pas le plus souvent faire état de son statut passé sans doute par crainte de stigmatisation. Ceci représente un facteur supplémentaire d'invisibilité. »

Les familles d'enfants placés en quête de légitimité



Si les entourages des personnes en situation de handicap ou subissant des troubles psychiques ont su se constituer en associations pour faire entendre leur voix, la situation des familles d'enfants placés reste beaucoup plus secrète. Les raisons qui expliquent leur invisibilité sont nombreuses. La première résulte de la honte que peut ressentir ce public notamment à cause des représentations sociales les faisant souvent passer pour des parents indignes. « Ces familles vivent un sentiment de double disqualification à la fois éducative et sociale, engendrant une perte d'estime de soi. Elles ont du mal à demander de l'aide, à vivre un nouveau face-à-face avec les

professionnels de l'action sociale », raconte Maryvonne Caillaux, volontaire et spécialiste des questions de la famille à ATD Quart Monde. Ce phénomène est d'autant plus fort que ces familles subissent généralement un très fort isolement relationnel. La seconde raison qui conduit à l'invisibilité de ces familles est l'origine sociale, le type de formation et les pratiques des professionnels qui sont censés les accompagner. En effet, ces derniers ont souvent bénéficié d'une formation axée sur l'approche éducative et sont peu sensibles aux conditions de vie matérielle, des difficultés dont ils n'ont pas les moyens, ni les capacités de résoudre. « Ces professionnels interviennent dans une logique de protection de l'enfant, ce qui est une bonne chose mais qui peut également les conduire à voir les familles non pas comme des partenaires mais bien comme des personnes à surveiller et contrôler. Ceci entraîne de la méfiance réciproque aussi bien du côté des professionnels que des familles », explique Maryvonne Caillaux. Une tendance qui ne fait que renforcer l'invisibilité de ces publics fragiles.

La pauvreté méconnue des jeunes en milieu rural

La question générale de la pauvreté en milieu rural est une question encore émergente dans le monde de la recherche. Celle des jeunes et de leur précarité est presque totalement méconnue. La plupart des acteurs publics ou associatifs interrogés dans le cadre de l'étude sur l'invisibilité des publics fragiles ont souligné plusieurs facteurs qui expliquent ce phénomène. Tout d'abord, il n'existe aucune continuité dans la recherche sur la pauvreté en milieu rural et l'intérêt pour le sujet reste cyclique, voire épisodique. Par ailleurs, ce sujet souffre d'une absence de connaissance statistique et si des données existent, elles n'ont jamais fait l'objet d'analyses. La définition même de ce qu'est une zone

rurale est aussi très variable selon les thèmes abordés et les grilles d'analyse. Dans ces conditions, la définition d'un public cible déterminé reste complexe. Troisième élément : le traitement des besoins et des attentes des jeunes ruraux par les élus locaux semble une difficulté. Par méconnaissance, par manque de moyens et de volonté, les collectivités territoriales formulent des propositions qui ne correspondent pas aux attentes et aux besoins de ces jeunes. Il existe enfin une visibilité sociale très spécifique en milieu rural dans laquelle chacun sait ce que l'autre fait ou ne fait pas qui pèse particulièrement sur les jeunes. Les plus fragiles sont classés comme des individus qui ne veulent pas s'en

sortir sans que leur situation et leurs attentes ne soient réellement prises en compte. « Ces jeunes souffrent d'un manque de mobilité, d'une offre de services associatifs ou institutionnels qui reste très faible à la campagne. La société leur donne comme modèle des perspectives et des modes de vie urbains mais ce modèle leur est inaccessible, ce qui génère beaucoup de frustration. Je crois qu'ils sont à la recherche de lien social à la fois pour évoquer leurs difficultés mais aussi pour s'engager dans des initiatives collectives. Leurs aspirations restent trop méconnues », analyse Simon Besnard, président du Mouvement rural de jeunesse chrétienne.